



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Stéphane WANLIN et Madame NEPPER Bénédicte, [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Wisbas, 32 à 6792 HALANZY, et cadastré 3ème division, section C numéro 1136 B2.

Le projet consiste en **réfection de la toiture en zinc**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : *Écart au Guide communal d'urbanisme* : **Couverture en zinc de ton anthracite**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01/06/2026 au 15/06/2026 au Collège communal (référence du dossier 89/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 26/05/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be



Projection de situation
actuelle à situation
après travaux.

